

ACADEMIE DE CAEN

BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE
Option A : STYLISTE VISAGISTE
Session 2004
E2 – U20 – COLORATION PERMANENTE
Durée : 15 minutes - Ecrit

Mercredi 22 septembre 2004 de 16 h 15 à 16 h 30

Pour le modèle qui est sur la photo jointe (photo avant), il vous est demandé un diagnostic suivi d'un choix de produits et de techniques pour un résultat imposé (photo après).

La chevelure est naturelle, hauteur de ton 6, sans cheveux blancs, au départ la cliente désire un marron lumineux et n'est pas contre un effet de couleur.

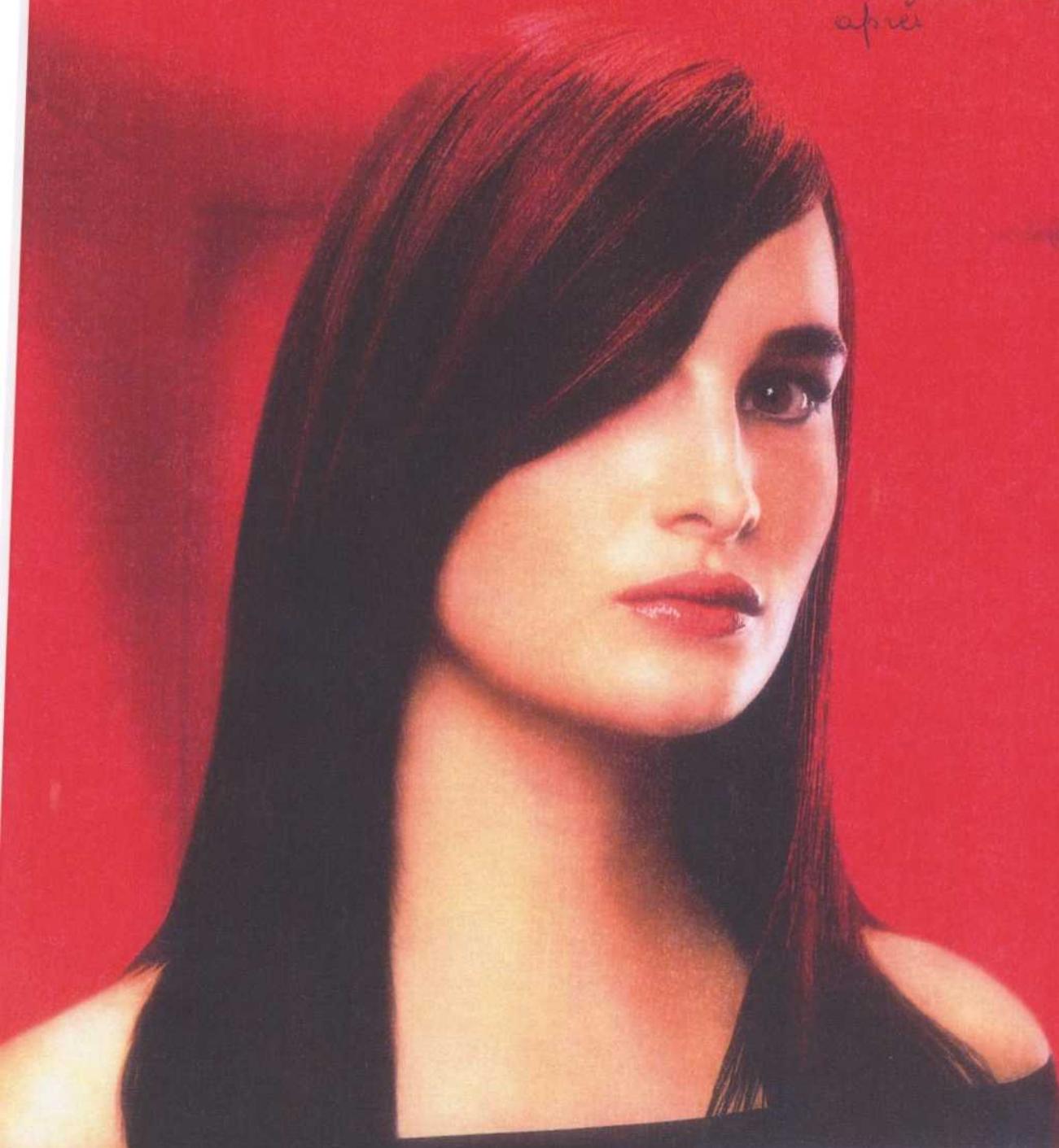
La procédure est à consigner sur la fiche jointe.

MARRON



après

avant



BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE
Option A : STYLISTE VISAGISTE
Session 2004
E2 - U20 - COLORATION PERMANENTE
Durée : 15 minutes - Ecrit

Mercredi 22 septembre 2004 de 16 h 15 à 16 h 30

SUJET - Page 2/3

**BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE
OPTION : STYLISTE VISAGISTE**

E2 - COLORATION – PERMANENTE - 1^{ère} partie : Fiche technique
DIAGNOSTIC ET CHOIX DES PRODUITS ET DES TECHNIQUES

Pour un résultat de coloration imposé

Durée : 15 minutes – Coef : 1

DIAGNOSTIC (5 points)

N° de candidat : _____

Etat des cheveux sur les bases, les longueurs, les pointes

CHEVELURE	Cocher la case		Hauteur de ton		Autres observations éventuelles prendre en compte pour atteindre le résultat demandé
	Naturelle	Colorée	Numéro	Nom	
Repousses					
Longueurs					
Pointes					

Refllet(s) : _____

Pourcentage de cheveux blancs :

Longueur des repousses :

cm

CHOIX DES PRODUITS ET DES TECHNIQUES (15 points)

Technique (utilisées selon l'ordre chronologique (6 points)	Produits utilisés (9 points)